



S^TTHOMAS
DIDYME

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS-DIDYME

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE EXERCICE FINANCIER 2023

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, que le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023 seront déposés, par le vérificateur, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 10 février 2025 à 19.30 à la salle du conseil au 9, avenue du moulin.

Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 23 janvier 2025.



Lyne Mailloux
Greffière-trésorière

Je soussignée, déclare avoir affiché ce 23 janvier 2025, le présent avis aux endroits prescrits par le conseil.

En foi de quoi, j'ai signé les présentes à Saint-Thomas-Didyme,



Lyne Mailloux
Greffière-trésorière